

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 105/SG/FP constatant la reprise de service d'un secrétaire dactylographe .

n° 105/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
30 janvier 1968

Numéro JO  
n° 3 du 10/02/1968

Date du numéro  
10 février 1968

### TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 17 janvier 1968, date de son retour au Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures à l'Enregistrement (Ministère des Finances et du Plan) par M. Wahab Mohamed Abdou Paul, secrétaire dactylographe contractuel (catégorie D, 2° échelon, indice 195).